



*Texte Bernard Deceuninck & Gwenaël Quaintenne
avec l'aimable contribution d'Alain Kim et de Roger Mahéo*

Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants

L'ensemble de la communauté ornithologique s'investit chaque année dans le dénombrement des oiseaux d'eau stationnant à la mi-janvier sur les zones humides de notre territoire. 2016 marque les 50 ans de ce programme coordonné par Wetlands International qui depuis 1967 ne repose que sur la participation volontaire d'ornithologues amateurs et professionnels. Aujourd'hui, la couverture du comptage s'est bien développée : plus de 150 000 bénévoles participent aux dénombrements de 30 à 40 millions d'oiseaux d'eau sur les zones humides de 143 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Sud.



▲
Pluvier argenté.
© Jean-Luc Pinaud



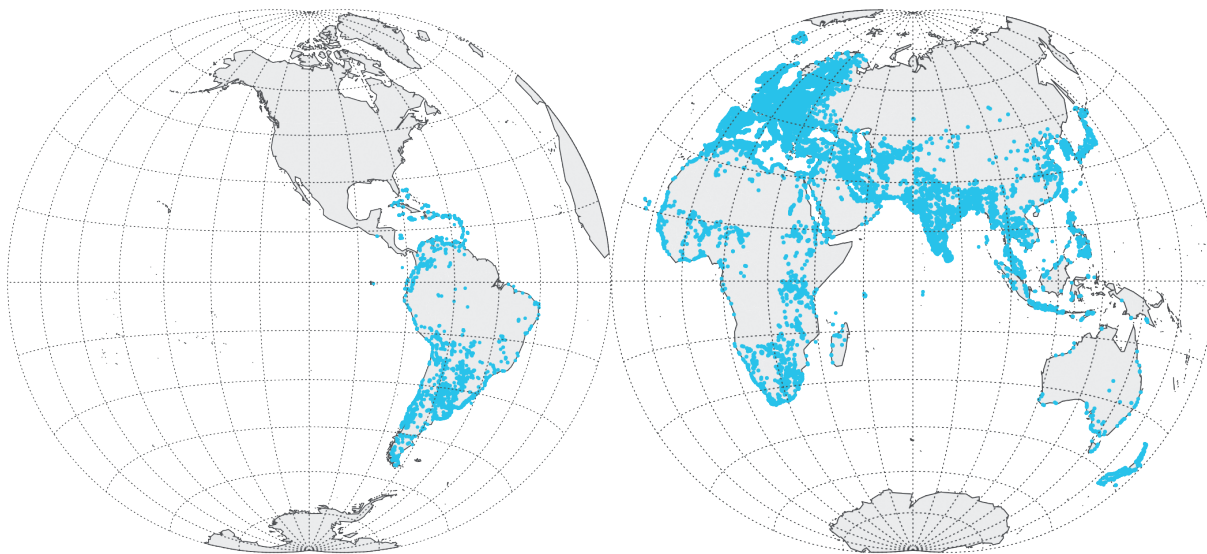
Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants de Wetlands International fêtent leurs 50 ans ! À cette occasion, *L'OISEAU MAGAZINE* fait le point sur l'historique de cette opération, ses acteurs, ses objectifs et ses résultats : comment, au moyen du jeu de données géré par la LPO, ces comptages offrent la possibilité de suivre les modifications intervenues en un demi-siècle sur la répartition et l'abondance des populations d'oiseaux d'eau stationnant sur les zones humides de France à la mi-janvier. Plus globalement, comment les données récoltées par Wetlands International auprès de chaque coordinateur national contribuent-elles à renseigner les statuts de conservation des populations biogéographiques d'oiseaux d'eau à travers le monde. Ces données constituent l'un des plus importants et précieux programmes de suivi sur le vivant au monde, et alimentent les accords multilatéraux sur l'environnement pour la conservation des oiseaux d'eau et de leurs milieux. Elles sont également précieuses pour évaluer nos politiques et la législation de conservation des populations d'oiseaux d'eau et de leurs milieux à l'échelon communautaire.

▲ *Les observateurs de terrain constituent les piliers du réseau de Wetlands International. Nous remercions les 1 500 participants de près de 200 structures qui contribuent chaque année au comptage des oiseaux d'eau de la mi-janvier en France.*

© Brian Guzzetti/Design Pics/Corbis

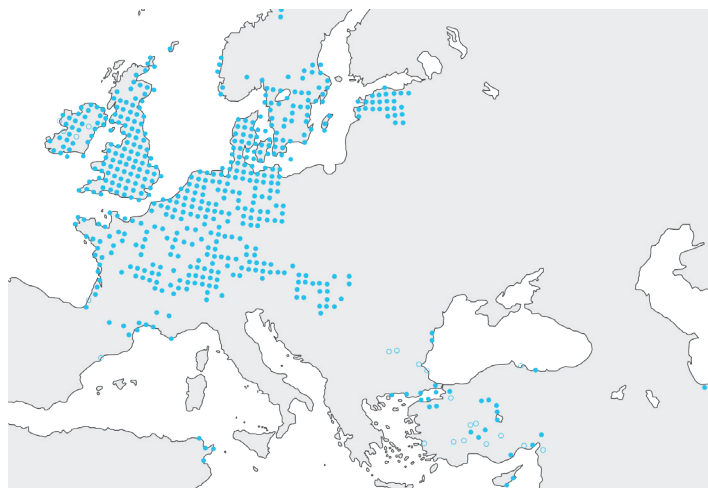
D'où vient l'engouement pour ce comptage ?

La mise en place des dénombrements d'oiseaux d'eau remonte aux années 1950. Dès 1948, le CIPPO, Conseil International pour la Préservation des Oiseaux (devenu BirdLife International en 1993) créait l'IWRI, l'*International Wildfowl Research Institute*. L'objectif de l'IWRI est alors de stimuler la coopération internationale en matière de recherche et de conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants et des zones humides. En 1954, cet institut change de nom, et devient le BIRS, "Bureau International de Recherches sur la Sauvagine", puis le BIRIOE en 1981, "Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau", pour devenir en 1996 le Wetlands International, d'où l'appellation familière des recensements de la mi-janvier, "comptages Wetlands". L'intérêt fort porté par le BIRIOE sur les espèces gibiers explique en grande partie l'intérêt du monde de la chasse pour les activités de cet organisme, et ses tentatives régulières de prise de pouvoir ! Ce fut notamment le cas en 1986 en France,



▲ Évolution de la couverture des sites de comptages Wetlands de 1967 (ci-dessous) à 2015 (ci-dessus). © source Wetlands International

quand l'Office National de la Chasse - ONC, avec les fédérations des chasseurs, étaient pressentis pour reprendre la coordination de cette mission commanditée par le ministère de l'Environnement de l'époque, à la suite du Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux - CRBPO qui en abandonnait la coordination, faute de crédits. C'était sans compter avec les forces vives des ornithologues participant aux comptages, qui se sont fortement opposés à une prise en main de leur réseau par le monde de la chasse. Ils ont alors confié cette tâche à la LPO qui coordonne le réseau depuis 1987 en étendant les opérations de dénombrement dans les années 90 à toutes les espèces d'oiseaux d'eau, dont les grèbes, hérons, goélands, cormorans...



◀ Pluvier argentés et tournepierres à collier, Oléron.
© Nidal Issa

Pourquoi un comptage au cœur de l'hiver ?

Un protocole de suivi des oiseaux d'eau coordonné au niveau international a donc vu le jour il y a cinquante ans. Son objectif premier est de produire des informations sur la taille et la répartition géographique de chaque population afin d'identifier les enjeux de conservation, à l'époque à l'échelle continentale. Le choix de la période hivernale s'était imposé du fait de l'impossibilité de dénombrer les couples nicheurs trop dispersés en période de reproduction sur des secteurs immenses et difficiles à prospecter, qui couvrent la Scandinavie, la Sibérie... Au cœur de l'hiver, la date du 15 janvier a été choisie en raison de la relative stabilité spatiale des populations d'oiseaux d'eau à ce moment de l'année.

En 1967, le comptage des anatidés et de la foulque a été coordonné en France par Francis Roux, François Spitz et Alain Tamisier. Il ne s'agissait pas du premier essai, car les années précédentes, des missions de mise en place de protocoles de comptages, notamment les survols aériens, avaient été organisées par ces chercheurs et fait l'objet de

publications dans la revue *Oiseaux de France* dès 1963. À noter qu'une décennie auparavant, la première campagne de comptage complet en Camargue avait été réalisée en 1955 par Luc Hoffmann, un an après qu'il ait créé le centre de recherche de la station biologique de la Tour du Valat.

La LPO comptait parmi les investigateurs de ce programme dès sa création, par l'investissement de nombreux de ses adhérents dans les opérations de dénombrements, ainsi que par la coordination du programme de 1968

à 1978 en la personne de Michel Brosselin, Secrétaire Général de la LPO, en collaboration avec la Société Nationale de Protection de la Nature. Le CRBPO s'est chargé par la suite de l'animation de ce réseau de 1979 à 1985.

Roger Mahéo, alors Maître de conférences à l'Université de Rennes I, a largement contribué à renforcer et développer le BIROE en France en sa qualité de délégué national de 1986 à 2001. Il avait

auparavant initié le suivi national des limicoles côtiers et des bernaches qu'il coordonne depuis 1975. Il s'implique dans l'animation nationale des comptages de tous les oiseaux d'eau en appui du travail de coordination de la LPO depuis 1987.

Au départ, le BIROE privilégiait le suivi des anatidés, mais rapidement des groupes de travail se sont constitués autour de thématiques de recherche concernant d'autres groupes d'espèces : limicoles, fla-

mants, canards marins, etc. La montée en force des comptages a permis de décrire la distribu-

tion des oiseaux d'eau et de fournir les estimations des tailles de leurs populations, tout en identifiant les sites d'hivernage majeurs à l'échelle du paléarctique occidental. Ce n'est pas par hasard si en 1971, quelques années après la mise en place des comptages internationaux, intervient la signature de la convention de Ramsar relative à la préservation des zones humides d'importance internationale. La France ratifie cette convention en 1986 et désigne son

Les oiseaux d'eau, modèle d'étude

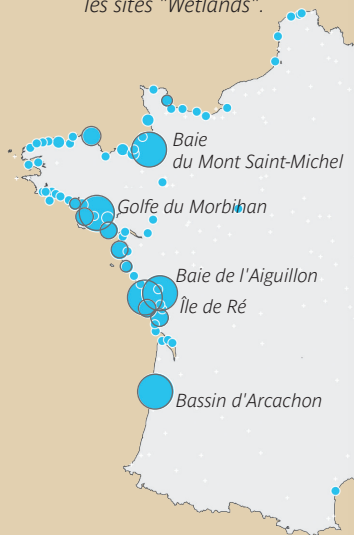


◀ Grèbes
à cou noir,
Camargue.
© Élisabeth
Faivre Thevenet

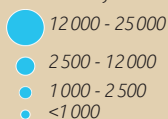


▲
Bernaches cravants.
© Nidal Issa

Répartition en 2015 de la bernache cravant en France à la mi-janvier sur les sites "Wetlands".



Effectifs mi-janvier 2015



○ Sites d'importance internationale
>1% population biogéographique

ALAIN KIM : COMPTER, ÉTUDIER, PROTÉGER

Apiculteur professionnel en Charente-Maritime depuis 30 ans, Alain dénombre, étudie les oiseaux et participe aux opérations de baguage, dans le cadre de ses loisirs ou en appui à des programmes scientifiques. Il participe au suivi actif des oiseaux, avec une préférence marquée pour les oies et les bernaches.

Suite à la création de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, Alain s'est rapidement impliqué dans les suivis ornithologiques de cet espace protégé, en appui aux missions scientifiques de la réserve. Il a beaucoup contribué aux programmes scientifiques de différents laboratoires de recherche français, dont le CNRS de Chizé, ou à des programmes internationaux comme les opérations de marquages colorés de bernaches et d'oies cendrées menées par les chercheurs hollandais et suédois. Ces programmes de suivi de taux de survie, productivité, trajets migratoires... sont indissociablement associés aux dénombrements, notamment ceux de Wetlands International, qui permettent de suivre les tendances et la répartition des populations le long des zones humides qui émaillent les routes migratoires. L'étude de la biologie des oies, spécialement la bernache cravant, constitue pour Alain une véritable passion. Il les observe dans les pertuis charentais lors de leurs migrations et durant l'hivernage. Il s'est impliqué dans les programmes de recherche développés dans le bassin de Marennes-Oléron, mais également ailleurs en Europe, sur les lacs naturels de Suède, aux Pays-Bas, en France et en Espagne, jusque dans le delta du Guadalquivir. Il nous confie la fascination et le bonheur que lui procure le fait de revoir, en France ou en Espagne, les oiseaux qu'il a bagué en Scandinavie ! Le suivi des bernaches se réalise dans le cadre des activités du réseau "bernaches" de Wetlands International, initié en France par Roger Mahéo. Ce dispositif est opérationnel depuis quarante ans et est actuellement coordonné par Sébastien Dalloyau de la LPO et Sophie le Dréan-Quénec'Hdu. Il s'appuie sur la contribution d'une trentaine d'ornithologues professionnels et amateurs qui effectuent les dénombrements mensuels exhaustifs et transmettent les données aux coordinateurs nationaux, qui à leur tour contribuent au groupe de travail "oies" de Wetlands International. Ces données permettent de mieux comprendre la biologie de la bernache, notamment l'utilisation qu'elle fait des divers gagnages et de la dynamique de ses populations. Les données historiques de Wetlands International montrent que les effectifs européens de bernache, en progression depuis sa protection (en 1962 en France), tendent à stagner en France, voire décliner aux Pays-Bas et au Royaume-Uni depuis le milieu des années 1990. Ce déclin s'expliquerait par un déficit de la production de jeunes, en raison de conditions de nidification dégradées dans les toundras sibériennes. Il va sans dire que la bernache cravant compte parmi les espèces d'oiseaux d'eau les mieux suivies, tant en France que dans toute l'Europe occidentale, grâce à l'investissement de tous les naturalistes de terrain.



premier site, la Camargue. Une quarantaine d'autres suivront, à raison d'un rythme assez lent de désignations, soit une zone humide majeure par an en moyenne, y compris en Outre-mer.

Qui compte les oiseaux d'eau ?

Les dénombrements d'oiseaux d'eau de la mi-janvier perdurent grâce à l'implication sans faille des observateurs de terrain, tant bénévoles que professionnels, qui constituent les piliers du réseau de Wetlands International. En France, ce sont plus de 1 500 participants émanant de près de 200 structures et une cinquantaine de coordinateurs régionaux/départementaux qui s'impliquent chaque année dans ce réseau. Afin d'illustrer leur contribution, nous avons interrogé Alain Kim, observateur bénévole particulièrement impliqué dans les activités du réseau Wetlands International. Il nous a expliqué comment s'articulent les recherches sur l'écologie de ses oiseaux préférés, les oies et les bernaches, avec les suivis internationaux auxquels il participe. Il compte parmi ces ornithologues passionnés qui découvrent comment derrière l'austérité apparente des chiffres de comptages se cachent des phénomènes naturels fascinants.

▲ *Bécasseaux sanderling, bécasseaux variables et tournepierres à collier.*
© Nidal Issa

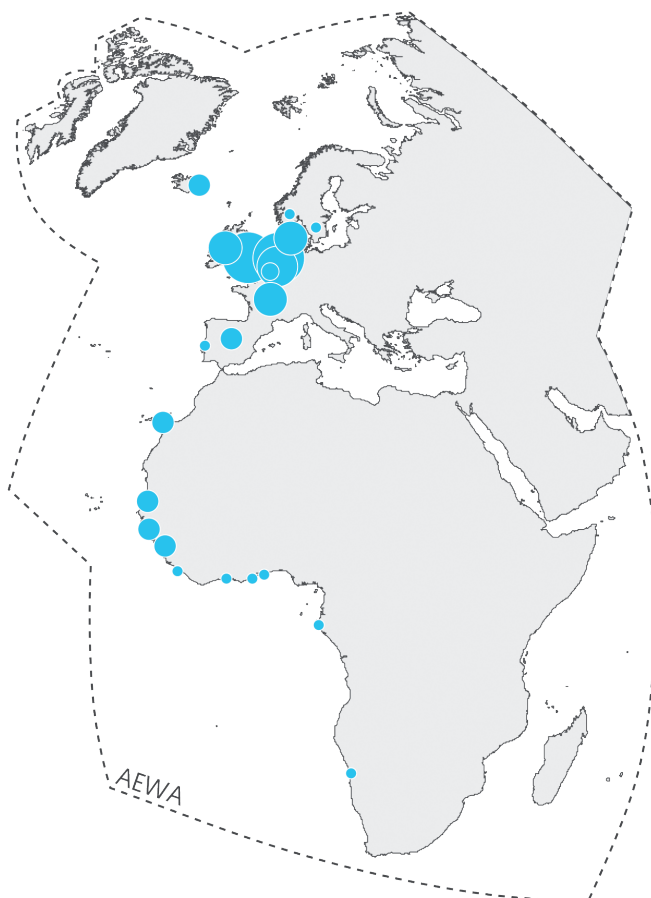
25 000 sites comptés à travers plus de 100 pays ! Mais à quoi ça sert ?

Les comptages permettent de fournir des informations régulières sur le statut de conservation de 871 espèces d'oiseaux d'eau à travers le monde. Réactualisée tous les trois ans, la base de données des Estimations des populations d'oiseaux d'eau de Wetlands International (WPE - *Waterbird Population Estimates*) fournit les estimations, les tendances et les seuils de 1%, actuels et passés, de plus de 2 300 populations biogéographiques dans le monde. Cet outil s'avère indispensable pour : désigner les zones humides d'importance internationale ; prioriser les actions de conservations et de gestion des populations d'oiseaux d'eau ; identifier les lacunes de connaissance sur les populations ; contribuer au développement des trois grandes conventions mondiales que sont la Convention Ramsar, la Convention sur les espèces migratrices et la Convention sur la diversité biologique. Il faut aussi citer les initiatives régionales existantes sur les voies de migration qui s'appuient sur ces données, notamment l'accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), le Partenariat pour la voie de migration Est de l'Asie-Australasie et la Directive Oiseaux...

5 000 000 de km² de zones critiques pour la conservation des oiseaux d'eau désignées...

Les informations récoltées au moyen de ces comptages ont servi à identifier, puis à désigner près de 5 millions de kilomètres carrés de zones critiques pour la conservation des oiseaux d'eau, tels que les sites Ramsar, les sites classés au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, ou d'autres réseaux de sites désignés à travers le monde qui sont considérés comme Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux et de la biodiversité (ZICO). Dans l'Union européenne, la Directive Oiseaux enjoint les États membres à désigner les ZICO en Zones de Protection Spéciales (ZPS) et d'y mener une gestion conservatoire des habitats pour y favoriser le maintien des populations d'oiseau. La plupart des zones humides majeures de l'UE sont actuellement désignées en ZPS, en grande partie grâce à l'exploitation des données de comptages fournies par Wetlands International.

L'huîtrier pie est menacé par: le pâturage intensif, l'épuisement des stocks coquilliers, le dérangement/la chasse

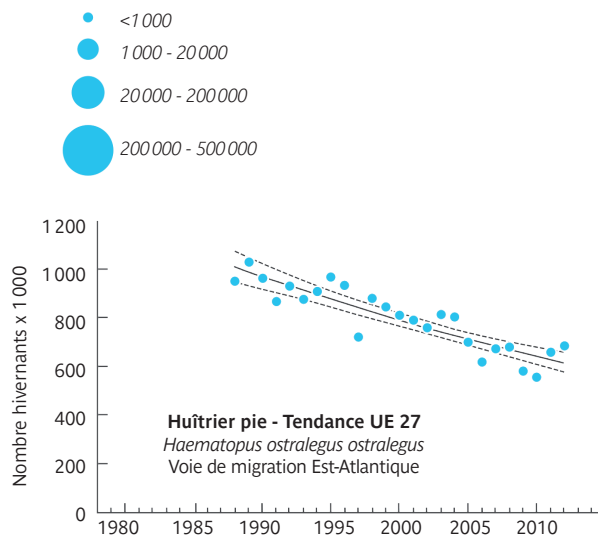


Développement des accords multilatéraux sur l'environnement pour la conservation des oiseaux d'eau et de leurs milieux

L'analyse des données Wetlands est à l'origine de la publication tous les 3 ans d'un rapport sur le statut de conservation des espèces d'oiseaux d'eau migratrices (CSR - *Conservation Status Report*). Ce rapport sert de base de travail aux accords signés dans le cadre de la convention sur les espèces migratrices (CMS - *Conservation of Migratory Species*, aussi connue sous le nom de la convention de Bonn) dont certains sont juridiquement contraignants pour les États signataires comme l'Accord Afrique-Eurasie sur les oiseaux d'eau migrateurs (AEWA - *Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds*) qui couvre notre voie de migration Est-Atlantique. De cet accord, de grandes lignes directrices de conservation sont adoptées à l'échelon international, comme la limitation/interdiction de l'utilisation de la grenaille de plomb en zones humides ou encore la réduction/élimination de l'impact des lignes électriques sur les migrants, le renforcement des capacités de suivi des oiseaux d'eau en Afrique... Lors de la dernière rencontre des parties de l'AEWA qui s'est tenue à Bonn du 9 au 14 novembre 2015, un plan d'actions en faveur du courlis

◀ Répartition hivernale par pays et tendance de l'huîtrier pie *Haematopus ostralegus ostralegus* le long de la voie de migration Est-Atlantique © source Wetlands International

Nombre d'individus : 850 000-950 000 individus (Janvier 2010-2014)



cendré a été adopté pour mettre fin au déclin mondial de l'espèce (de -20 à -30% au cours des 15 dernières années !). L'objectif de ce plan est de faire en sorte que cet oiseau magnifique ne rejoigne pas son très rare cousin disparu, le courlis à bec grêle. Lors de cette rencontre, les délégués ont également convenu que les récentes inscriptions à la Liste rouge mondiale d'espèces comme l'eider à duvet, le fuligule milouin, le grèbe esclavon, l'huîtrier pie, le vanneau huppé, la barge rousse ou encore le bécasseau maubèche avaient de quoi inquiéter et justifiaient "l'importance d'examiner les implications de ces changements pour les inscriptions de l'AEWA à la prochaine réunion des parties", c'est-à-dire d'étudier la possible mise en place ou confortation à l'échelon international de plans d'action et de gestion pour la conservation de ces espèces et de leurs milieux.

Initiatives régionales et évaluation des politiques de conservation

Au niveau de l'Union européenne, les données Wetlands alimentent également tous les 6 ans un rapport permettant d'évaluer si toutes les mesures nécessaires ont bien été prises par chaque État membre pour maintenir les populations d'oiseaux listées à l'Annexe I de la Directive Oiseaux. Le dernier rapport (couvrant la période 2008-2012) délivré par

chaque État membre, comme la France, a notamment servi de base à BirdLife International pour l'élaboration de la Liste Rouge des oiseaux menacés en Europe publiée en 2015.

Sur les quelque 80 populations d'oiseaux d'eau hivernant en Europe évaluées dans ce rapport, 46% se sont révélées en augmentation et 27% en diminution sur la période 2000-2012. Cette tendance globale positive, bien que multifactorielle peut être, au minimum, associée partiellement avec l'application de la Directive Oiseaux. Les oiseaux d'eau profitent normalement tous du régime de protection de cette directive, notamment par la désignation de zones protégées fortement favorables à ces espèces grégaires. Les oiseaux d'eau montrant une répartition très agrégative sur les zones humides, ils répondent logiquement très positivement à la protection de ces sites. Nous fêtons également cette année les 40 ans de la Loi de Protection de la Nature (1976) et il est certain qu'en France cette loi a aussi fortement contribué à améliorer le statut de conservation des oiseaux d'eau hivernants, notamment par la création d'un réseau diversifié de zones de quiétude (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope APB, réserves de chasse...).

Vos comptages sont utiles pour la conservation des oiseaux d'eau et de leurs zones humides ! Restez mobilisés !



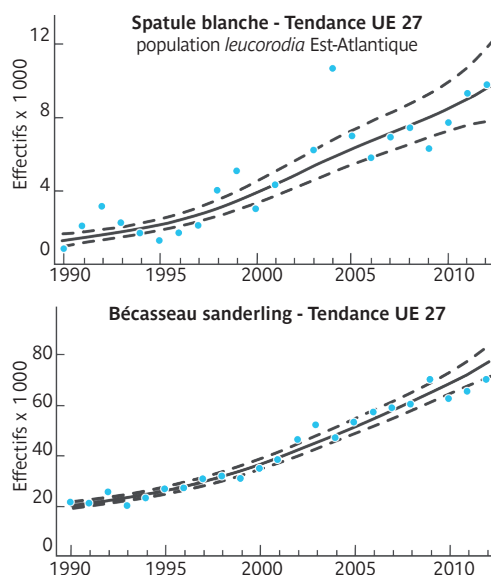
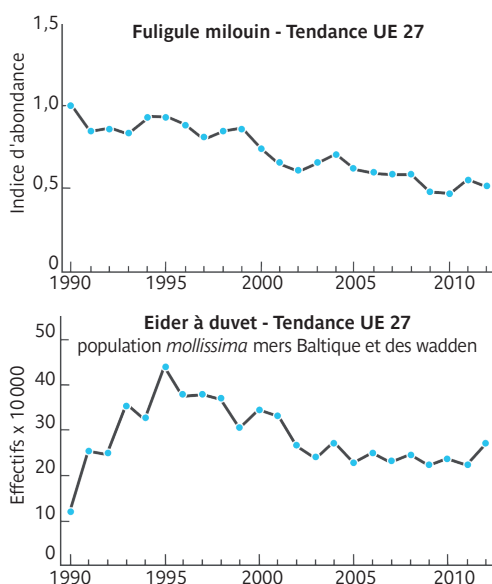
◀ Bécasseau violet,
Ouessant.
© Nidal Issa



▲
Flamants roses
dans les marais enneigés
de Camargue.
© Élisabeth Faivre Thevenet

Alors que les populations d'oiseaux d'eau hivernants en Europe se portent relativement bien, le rapport montre une certaine dichotomie entre les espèces listées à l'annexe I de la Directive Oiseaux (espèces bénéficiant de mesures de protection spéciale) et celles listées en Annexe II (espèces chassables). Ces dernières comptent moins d'espèces en progression que les premières. Ainsi, seules trois espèces sur les dix listées en annexe II-A - l'oie cendrée, le canard chipeau et la sarcelle d'hiver - continuent de progresser sur le

long terme. Les effectifs hivernants en Europe des canards souchet, siffleur et pilet, bien que montrant des augmentations sur le long terme, présentent tous des déclin significatifs sur le court terme. Le plus inquiétant demeure le statut du fuligule milouin en Europe dont les effectifs sont en déclin sévère sur le long terme, si bien qu'il est maintenant classé Vulnérable dans la liste rouge mondiale ! Pour certains, la tendance globale positive sur le long terme des espèces chassées montrerait que la régulation de la chasse



▲ Évolutions contrastées
des effectifs de quatre
espèces hivernant en Europe.
© source Wetlands
International



▲
Plongeon imbrin,
Haute-Garonne.
© Christian Aussaguel

comme décrit à l'article 7 de la Directive est généralement efficace, mais avec de nombreuses exceptions, comme par exemple le fuligule milouin. Cependant, une coordination et une évaluation globale des effectifs prélevés par la chasse sur la voie de migration et à l'échelle communautaire fait actuellement toujours défaut dans l'objectif de gestion durable des populations de gibiers d'eau listées en Annexe 2 que s'était fixé l'Union européenne pour "une chasse qui ne porte pas atteinte à la conservation des espèces".

En dehors de ces utilisations par les différentes institutions œuvrant à la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides à travers le monde, les données sont régulièrement utilisées par la communauté scientifique. Les chercheurs disposent alors d'un jeu de données exceptionnel pour mieux comprendre l'évolution numérique et la distribution des oiseaux d'eau dans un contexte où les changements globaux pressent à la compréhension de ces mécanismes. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

La base de données en ligne des estimations des populations d'oiseaux d'eau (WPE - Waterbird Population Estimates) : <http://fr.wpe.wetlands.org/> (disponible en français). Vous cherchez des données (taille de population et tendance) sur une population spécifique d'oiseaux d'eau : c'est ici que ça se passe ! Toutes les informations sur le statut des populations d'oiseaux d'eau de l'ensemble des grandes régions biogéographiques ou voies de migration y sont consultables et téléchargeables ! À croiser avec le dernier outil de consultation cartographique de Wetlands International qui cartographie les sites d'importance pour les oiseaux d'eau en Afrique et Eurasie, le Critical Site Network (CSN) Tool, disponible également en français.

Le site de l'AEWA : <http://www.unep-aewa.org/fr/> (disponible en français) où sont consultables et téléchargeables les rapports techniques dont le rapport sur le statut de conservation des espèces d'oiseaux d'eau migratrices, les comptes-rendus des rencontres des parties...

Le site de BirdLife International où sont consultables les référentiels taxonomiques et biogéographiques, les fiches espèces de la liste rouge européenne, les cartes de répartition des espèces, les réseaux de Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux et de la biodiversité (ZICO)... : <http://www.birdlife.org/datazone/home> (en Anglais). Une mine d'informations !